

Chères Rentières, Chers Rentiers,

Nous vous adressons ci-dessous quelques nouvelles sur la santé de votre Fondation de prévoyance.

L'année 2018 a été la moins bonne de ces dernières années pour les caisses de prévoyance suisses. FPMA n'a pas dérogé à la règle avec une performance de -4.79%. Il faut néanmoins souligner que plus de la moitié de cette sous-performance, soit -2.68%, provient du seul mois de décembre. La correction à la hausse du début de l'année 2019 a permis d'annuler cette sous-performance.

Le nombre de bénéficiaires de rentes passe de 311, fin 2017, à 328, fin 2018. Le nombre d'actifs reste stable.

Le Comité de placement reste à l'affût des opportunités à saisir sur le marché de l'immobilier direct. La Fondation a acquis en décembre 2018 un immeuble au cœur du village de St-Pierre-de-Clages en Valais. Ces achats immobiliers permettent de lisser les gains/pertes en capitaux en assurant un revenu régulier non dépendant de l'évolution de la bourse.

La Fondation de prévoyance a également augmenté ses réserves en vue d'abaisser le taux technique, afin de garantir la pérennité des rentes dans un marché financier fluctuant.

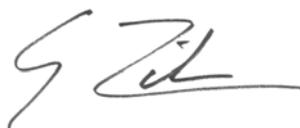
Le nouveau site de la Fondation été mis en ligne début octobre <https://musiquesarts.ch/>. Il contient, entre autres, les règlements et statuts de la Fondation, les courriers d'information envoyés aux assurés, les comptes révisés, divers formulaires, des informations pratiques, etc. Il sera alimenté au fur et à mesure des actualités, des questions et des besoins des utilisateurs.

Nous vous prions de nous excuser pour le retard dans l'envoi de ce courrier.

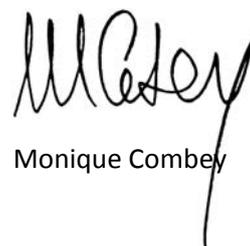
Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour toute question et vous envoyons, Chères Rentières, Chers Rentiers, nos salutations les plus cordiales.

Fait à Genève, septembre 2019.

Pour le Conseil de Fondation de la Fondation de prévoyance Musiques-Arts



Gérard Zihlmann



Monique Combey